



COMMUNIQUÉ

PLEIN SUCCES POUR LA JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES MÉTIERS DE LA NAVIGATION FLUVIALE ORGANISÉE PAR LE CASODOM LE 4 JUILLET 2019.

Cette Journée d'information, organisée par le CASODOM en partenariat avec Monsieur Jocelyn GOLITIN, Patron des Sociétés JOCE et BATEAU ALIZÉ, par ailleurs l'un des Vice-Présidents du CASODOM, a réuni plus d'une vingtaine de participants

Monsieur Jean-Claude SAFFACHE, Président du CASODOM, a rappelé que cette association créée en 1956 et reconnue d'utilité publique, est à la fois « l'Interlocuteur social de référence des Ultramarins » venant en Métropole pour se former, se soigner ou travailler, et le « Révélateur des Talents de l'outre-mer » afin de les donner en exemples aux Jeunes. Il a indiqué que cette Journée s'inscrivait dans le cadre de l'action du CASODOM en faveur de la formation et de l'Emploi des Ultramarins.

Monsieur Didier LEANDRI, Président du Comité des Armateurs fluviaux, s'est félicité de cette initiative, et a insisté sur le fait que la forte croissance du secteur, associée aux départs en retraite, génère un besoin constant de main d'œuvre. La navigation fluviale offre en effet de nombreuses possibilités pour trouver un stage ou un emploi, et est prête à s'ouvrir à tous les candidats faisant preuve de motivation.

Monsieur DORO, Directeur du CFA d'Apprentis de la Navigation fluviale (CFANI), a présenté les différentes formations assurées par son établissement pour se préparer à ces métiers d'avenir. S'il est possible d'entrer dans cette profession en se formant sur le tas pour obtenir « l'Attestation spéciale Passagers » requise, ce secteur demande en effet de ses personnels embarqués des qualifications de plus en plus grandes, que ce CFA permet d'obtenir sous le régime de l'apprentissage, en aidant les candidats à trouver un stage d'apprenti auprès des entreprises partenaires. (<http://www.cfa-navigation.fr/>).

Monsieur Jean-Jacques MASCART, Expert judiciaire honoraire, a ensuite informé les participants sur certains aspects juridiques, en insistant tout particulièrement sur la responsabilité des personnels embarqués.

Madame Danielle APOCALE, Administratrice du CASODOM, qui a une grande expérience dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi, s'est déclarée disponible pour accompagner tous les candidats qui se manifesteront auprès de l'association, en les aidant individuellement.

Monsieur Jocelyn GOLITIN, qui accueillait cette Journée d'information sur l'un de ses bateaux, le MISTINGUETT, a insisté sur le fait que tous les candidats faisant preuve d'une motivation réelle pouvaient trouver leur voie dans les métiers de la navigation fluviale. Après avoir présenté les parties techniques d'un bateau de navigation fluviale, il a fait témoigner trois Ultramarins membres d'équipage, dont un Pilote, qui ont pu échanger avec les participants. Une présentation des manœuvres a été faite ensuite pendant une navigation d'1 H 30 comportant le passage d'une écluse.



CONTACT : CASODOM, 7 bis rue du Louvre, 75001 PARIS,
01 42 36 24 54

Email : casodom.75@gmail.com Site Internet : <http://www.casodom.fr>